

Omayra Herrero Soto, *El perdón del gobernante (al-Andalus, ss. II-V/VIII-XI)*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 2016, 582 pages. ISBN : 9789514111013.

Omayra Herrero Soto présente dans ce livre la forme aboutie de sa thèse, soutenue à Salamanque en 2013 sous la direction de Maribel Fierro et de Rachid El Hour. Depuis, elle s'est affirmée comme une spécialiste de la culture politique de l'Andalus omeyyade et de l'historiographie arabe relative à la conquête islamique de la péninsule Ibérique. Dans cet ouvrage, elle étudie la pratique du pardon des souverains omeyyades d'al-Andalus (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle), sous un angle à la fois religieux, politique et social. Pour mener son enquête, elle a abordé ce problème en utilisant deux méthodes d'analyse entrecroisées. D'une part, dans le sillage des travaux menés par Jocelyne Dakhlia, elle s'est livrée à une analyse minutieuse des lieux communs liés à la clémence du souverain, figurant dans les chroniques andalouses et destinés à construire la légitimité des Omeyyades de Cordoue. D'autre part, elle s'est attachée à restituer les liens de loyauté entre les différents groupes constituant l'entourage du souverain, en empruntant les pistes ouvertes par Roy Mottahedeh. Ainsi, elle a cherché à évaluer leur importance pour comprendre les attitudes des souverains et à restituer les mécanismes de rétablissement de ces relations après un épisode de trahison, de rébellion ou de désobéissance.

Après une mise au point sur les sources et l'historiographie consacrée à la question (chapitre 1), l'A. commence son propos en rappelant que la pratique du pardon s'ancrait dans des normes et des références religieuses, tirées du Coran et de la Sunna, véhiculant une représentation idéalisée de l'autorité politique (chapitre 2). Cependant, loin de verser dans une approche essentialiste faisant dériver les pratiques politiques de modèles juridico-religieux intangibles, l'A. souligne d'emblée que le pardon répondait en réalité à des causes multiples, parfois sans lien avec les valeurs morales ou les doctrines religieuses, et relevait, en dernière analyse, de logiques sociales et politiques. Dans cette perspective, l'A. passe en revue de façon détaillée les destinataires du pardon (chapitre 3). Le type de pardon le plus représenté dans les sources est l'accord de protection (*amān*), qui pouvait être concédé, de manière transitoire, à des non-musulmans vivant en dehors du territoire islamique, ou bien à des rebelles musulmans. Dans les deux cas, il était présenté dans les chroniques comme l'émanation de la volonté du souverain, les négociations de paix étant rapportées comme le résultat d'une action unilatérale. Pourtant, une analyse plus fine des sources permet de restituer les modalités des négociations, en précisant les conditions de ces pactes, l'identité des messagers, les exigences principales, ainsi que les concessions les plus courantes. Ainsi, les rebelles soumis étaient reçus avec tous les honneurs à Cordoue, où ils recevaient des propriétés, des

cadeaux et de l'argent, avant d'être incorporés dans l'armée du souverain, et de participer aux campagnes militaires contre les territoires insurgés et contre les infidèles. Les exigences des *muwallad*-s d'être traités à égalité avec les Arabes furent de plus en plus grandes, ce qui se traduit par une accentuation des tensions dans la répartition des bénéfices. Quant à l'utilisation d'otages, contraire aux normes religieuses musulmanes mais prolongeant les pratiques impériales antiques, elle devait permettre de garantir les serments de soumission mais aussi de favoriser l'intégration progressive des marges dissidentes en dispensant une éducation culturelle, religieuse et politique à des individus susceptibles de parvenir au pouvoir, une fois libérés.

Concernant l'entourage du souverain, l'A. s'est efforcée de montrer comment le fonctionnement des réseaux de loyauté permettait de comprendre l'action du souverain, dans le cadre d'un espace de pouvoir caractérisé par une structure non pas verticale et pyramidale mais horizontale et circulaire, où les relations entre les individus et le pouvoir – situé au centre – dépendaient de leur niveau de proximité ou d'éloignement avec lui (Bernard Lewis). Le dénouement positif ou négatif – c'est-à-dire le pardon ou le châtement – dépendait en grande partie des liens tissés avec le souverain et son entourage, par-delà le statut auquel l'individu était parvenu. Les membres des différentes factions luttant pour maintenir leurs positions et éliminer les possibles rivaux, l'intercession d'un membre de sa propre faction pouvait être décisive pour obtenir le pardon du souverain. En revanche, pour les membres de la famille royale, les liens familiaux constituaient davantage un facteur aggravant qu'un atout, notamment lors des conflits liés aux querelles de succession. Dans le cas des châtements réservés à la famille régnante, l'A. observe une évolution. Dans la phase de l'installation du pouvoir omeyyade, ceux-ci demeuraient strictement confinés au monde clos du palais, afin de renvoyer à l'extérieur une image d'unité. Mais avec la consolidation de la dynastie, ils furent l'objet de mises en scène publiques. Concernant les femmes, si les épouses et les concubines furent souvent impliquées dans les conspirations, elles souffrirent relativement peu des conséquences de leur participation, probablement par leur capacité à tisser des liens étroits avec les personnages les plus influents de la cour.

Au-delà du cercle de la famille omeyyade, l'A. a divisé son étude selon les fonctions de chaque individu au sein des élites afin d'identifier les secteurs les plus vulnérables ou, au contraire, ceux sur lesquels le pouvoir avait le moins d'emprise. Dans le cas des gouverneurs de province, en particulier dans les zones frontalières, l'octroi du pardon constituait bien souvent la reconnaissance officielle d'une autonomie de fait, qualifiée de rébellion dans les chroniques lors des phases de faiblesse du pouvoir central. À l'inverse, au centre, la cour de Cordoue constituait un groupe très instable et changeant, structuré par des